

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Vendredi 18 août 2017

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

-----  
**Premières homologations de PPUA par équivalence**

**Le gouvernement a agréé 48 substances actives et homologué 68 produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) par une procédure d'équivalence. Ce dispositif, qui découle de la nouvelle réglementation encadrant les PPUA et les PPUJ, vise à autoriser l'importation et l'utilisation de produits destinés aux cultures en s'appuyant sur la réglementation européenne.**

Le 7 février 2017, le Congrès a adopté la loi du pays sur les produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) et les produits phytopharmaceutiques à usage « jardin » (PPUJ), qui est venue enrichir le nouveau code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie. Prolongée par une délibération, puis par des arrêtés d'application (adoptés le 16 mai 2017), cette nouvelle réglementation, qui a pour objectif la protection de la santé des consommateurs et de l'environnement, se met en place progressivement.

Elle prévoit notamment que les substances actives agréées par la Commission européenne le soient également en Nouvelle-Calédonie *via* des procédures d'équivalence. De même, les PPUA contenant ces substances, qui proviennent de l'Union européenne ou de pays disposant d'une solide expertise scientifique (Australie ou Nouvelle-Zélande, par exemple), doivent l'être aussi.

Conformément aux dispositions réglementaires, un comité consultatif des PPUA et des PPUJ a été constitué. Ses membres sont informés des demandes d'instruction par équivalence déposées auprès du service d'inspection vétérinaire alimentaire et phytosanitaire de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR).

À l'issue de cette information, le comité consultatif n'a pas demandé de réexamen sur les substances actives concernées, qui sont autorisées en Union européenne.

En parallèle, ces produits ont fait l'objet d'une consultation publique, annoncée par voie de presse, du 12 juillet au 3 août 2017. Aucune observation n'a été enregistrée au cours de cette consultation.

\* \*  
\*